Rennes: Deux jeunes jugés pour avoir séquestré et torturé un couple de retraités

29/03/2017 à 10h31

Deux jeunes appartenant à la communauté des gens du voyage comparaissent depuis mardi devant la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine pour « torture et acte de barbarie » sur un couple de retraités. Les faits s'étaient déroulés dans la nuit du 1er au 2 mai 2014 à la Chapelle-Chaussée au nord de Rennes.

Trois hommes encagoulés et gantés s'étaient cette nuit-là introduits dans la longère pour tenter de leur soutirer de l'argent. Dénudés et ligotés, l'homme âgé de 85 ans et sa femme de 75 ans avaient reçu « des coups de poing à la tête, des multiples estafilades et des brûlures graves sur le corps », avait indiqué à l'époque les gendarmes.

Ils abandonnent leurs victimes et mettent le feu à l'habitation

Les agresseurs avaient ensuite quitté les lieux après avoir mis le feu à la maison, y abandonnant la retraitée, qui était finalement parvenue à s'extraire de l'habitation malgré ses liens. Son époux, grièvement blessé, avait quant à lui été hospitalisé pendant plus d'un mois au service des brûlés de l'hôpital de Nantes.

(…) 20minutes.Fr